



ARRÊTÉ N° DEJICS4-260618
Envoi Préfecture : 26/06/2018
Visa Préfecture : 26/06/2018
Affichage du : 27/06/2018
au : 27/08/2019

DEJIC/CB

OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL SANS EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE – ANNÉE 2018

ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- Considérant les dossiers proposés par les autorités territoriales des collectivités affiliées,
- Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie C dans sa séance du 19 juin 2018,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : À compter du 1^{er} juillet 2018, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2018 :

Nom / Prénom	Grade actuel	Collectivités
ARBENOITS Isabelle	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	COMMUNE D'HENDAYE
ARTOLA Michel	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'HENDAYE
BADETZ Jean-François	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ
BARRERE Fabrice	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE LONS
BARUS Jean-Pierre	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE BILLÈRE
BIBE Dominique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE MORLAAS
BERNIGOLLE Luc	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GAVE DE PAU
BERTIZBEREA Martin	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'ASCAIN
BOURDALLE Vincent	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	VALOR BÉARN SMTD
CAMBORDE Sabine	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	COMMUNE D'ARUDY
CHEMBERO André	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS
COURREGES-ANGLAS Lilian	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	COMMUNE D'ARUDY

DELANNOY Jean-Christian	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
ETCHEVERRY Corinne	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'USTARITZ
GATTY-LALANNE Yan	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	VALOR BÉARN SMTD
HIRIART Sylvie	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'USTARITZ
LAPEYRE Frédéric	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE SAINT-PALAIS
LARRAMENDY Dominique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE SAINT-PALAIS
LARRALDE Marc	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BÉARN DES GAVES
LAZARY Sébastien	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
MEDOU Josiane	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'AUBERTIN
MIRAMONT Frédéric	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	OFFICE PALOIS DE L'HABITAT
MISSUD Patrick	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE MORLAAS
NARBEY Christophe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'ANGLET
MIQUELARENA Michel	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'HENDAYE
PASTOURET Frédéric	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	VALOR BÉARN SMTD
PEDELABAT-LARTIGAU Olivier	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	VALOR BÉARN SMTD
REY Justin	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	VALOR BÉARN SMTD
SAINT-MARTIN Éric	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS
TOLOSANA José Luis	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE
VIGNAU Christian	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'UZEIN

ARTICLE 2^{ème} : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans à compter du 1^{er} juillet 2018. Si le recrutement n'intervient pas dans ce délai, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

ARTICLE 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 26 juin 2018,

LE PRÉSIDENT



Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU

Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/06/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2018

des Pyrénées-Atlantiques
noir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
Internet : www.cdg-64.fr